

16 JOURS

d' *Activisme*

**CONTRE LA
VIOLENCE
FONDÉE SUR LE
GENRE**



25 NOVEMBRE -
10 DÉCEMBRE, 2024

 cfuw cfdu

Table des Matières

3

Qu'est-ce que la campagne des 16 Jours ?

4

Qu'est-ce que la violence fondée sur le genre ?

5

Termes à connaître

7

La violence contre les femmes et les filles autochtones

9

La violence contre les femmes en politique

11

La violence armée

13

16 façons d'agir

15

Ressources pour plus d'éducation

16

Ressources pour les situations de crise

QU'EST-CE QUE LA CAMPAGNE DES 16 JOURS ?

Les 16 Jours d'activisme contre la violence fondée sur le genre constituent une campagne internationale annuelle qui commence le 25 novembre, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, et dure jusqu'au 10 décembre, soit lors de la Journée des droits de la personne. Lancée lors de la première édition du Women's Global Leadership Institute en 1991, elle constitue l'une des plus importantes stratégies d'organisation en matière de prévention et d'élimination de la violence fondée sur le genre dans le monde.

Au cours des 16 Jours, le Canada célèbre la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes, le 6 décembre. Cette journée marque l'anniversaire de la tragédie de l'École Polytechnique (également connue sous le nom de la tuerie de Polytechnique). En ce jour, nous nous souvenons des 14 femmes qui ont été tuées parce qu'elles étaient des femmes. La tragédie de l'École Polytechnique est un exemple des effets mortels de la violence fondée sur le genre et des sentiments antiféministes.

NOUS NOUS SOUVENONS

des victimes de la tragédie de l'École Polytechnique:

Geneviève Bergeron, Hélène Colgan, Nathalie Croteau, Barbara Daigneault, Anne-Marie Edward, Maud Haviernick, Barbara Klucznik-Widajewicz, Maryse Laganière, Maryse Leclair, Anne-Marie Lemay, Sonia Pelletier, Michèle Richard, Annie St-Arneault, et Annie Turcotte.

DATES COMMÉMORATIVES

25 novembre : Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

29 novembre : Journée internationale des défenseuses des droits humains

3 décembre : Journée internationale des personnes handicapées

6 décembre : Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes

10 décembre : Journée internationale des droits de la personne

QU'EST-CE QUE LA VIOLENCE FONDÉE SUR LE GENRE?

« La violence basée sur le genre, parfois aussi appelée violence sexiste, se réfère à l'ensemble des actes nuisibles, dirigés contre un individu ou un groupe d'individus en raison de leur identité de genre. Elle prend racine dans l'inégalité entre les sexes, l'abus de pouvoir et les normes néfastes. Cette expression est principalement utilisée pour souligner le fait que les déséquilibres de pouvoir, structurels, fondés sur le genre, placent les femmes et les filles dans une position leur faisant courir un plus grand risque d'être l'objet de multiples formes de violence » (ONU Femmes).



LA VIOLENCE FONDÉE SUR LE GENRE PREND DE NOMBREUSES FORMES :

- la violence domestique ou conjugale
- le harcèlement ou l'agression sexuelle
- le mariage des enfants
- la violence psychologique ou émotionnelle
- la traite des êtres humains
- l'abus financier
- la traque
- le féminicide
- les mutilations génitales féminines
- la violence en ligne ou violence numérique

AU CANADA,

les femmes et les filles autochtones, les femmes en situation de handicap, les nouvelles arrivantes, les jeunes, les personnes 2ELGBTQQIA+ et les personnes non binaires, ainsi que celles vivant dans des communautés rurales ou éloignées, sont touchés de manière disproportionnée par la violence fondée sur le genre (Gouvernement du Canada, 2024).

TERMES À CONNAÎTRE

COLONIALISME

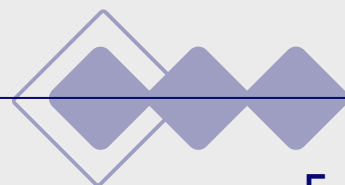
«Tentative d'imposition ou imposition réelle, par un gouvernement colonisateur, de politiques, de lois, d'économies, de cultures, de systèmes et d'établissements pour appuyer et poursuivre l'occupation de territoires autochtones et l'asservissement de nations autochtones, ainsi que les manières internalisées et externalisées de penser qui soutiennent cette occupation et cet asservissement» (Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, 2017).

CONSENTEMENT

«Notion définie dans le Code criminel comme étant l'accord volontaire de participer à une activité sexuelle en question au moment où l'activité a lieu. Cela signifie que toutes les parties doivent consentir activement, volontairement et continuellement à l'activité sexuelle. Le consentement ne peut être ni présumé ni implicite, et une personne inconsciente n'est pas en mesure de donner son consentement » (Gouvernement du Canada, 2023).

INCEL

Incel est défini par Oxford Languages comme «un membre d'une communauté en ligne de jeunes hommes qui se disent incapables d'attirer les femmes sexuellement, typiquement associé à des opinions hostiles envers les femmes et les hommes qui sont sexuellement actifs.» Il est souvent question d'une personne (qui s'identifie généralement comme un homme) qui est «involontairement célibataire» (Beauchamp, 2019). La culture Incel est souvent liée à de jeunes hommes radicalisés, dont plusieurs ont été motivés à commettre des actes de violence ou qui encouragent d'autres personnes à le faire (Halls, 2018). Deux exemples près de nous sont l'attaque à la camionnette à Toronto en 2018 et l'agression au couteau dans un studio de massage à Toronto en 2020.



TERMES À CONNAÎTRE

INTERSECTIONNALITÉ

«Les approches intersectionnelles reconnaissent que l'identité de chaque personne est constituée de multiples catégories d'identité dont (mais sans s'y limiter) la capacité, l'attrance, la taille du corps, la citoyenneté, la classe, la croyance, l'ethnicité, l'expression de genre, l'identité de genre, la race, la religion. Les façons dont une personne peut faire l'expérience de privilèges et d'oppressions systémiques sont influencées par l'intersection de ces catégories d'identité, selon la façon dont elles sont valorisées par les institutions sociales» (Gouvernement du Canada, 2023). L'intersectionnalité est un terme inventé par l'avocate et professeure Dre Kimberle Crenshaw dans un article révolutionnaire sur la lutte contre le racisme et les politiques identitaires. Mme Crenshaw décrit la façon dont «l'intersectionnalité est une lentille à travers laquelle vous pouvez voir d'où le pouvoir vient et où il se heurte, où il s'emboîte et s'entrecroise» (Crenshaw, 1989).

FÉMINICIDE

«Le féminicide désigne le meurtre intentionnel de femmes parce qu'elles sont des femmes, mais il peut être défini de manière plus large pour inclure tous les meurtres de femmes ou de filles. Le féminicide diffère de l'homicide masculin par des aspects précis. Par exemple, la plupart des cas de féminicide sont commis par des partenaires ou des ex-partenaires et comprennent de la violence continue au sein du foyer, des menaces ou de l'intimidation, de la violence sexuelle ou des situations dans lesquelles les femmes ont moins de pouvoir ou moins de ressources que leur partenaire» (ONU Femmes).

2ELGBTQQIA+

Ce terme a évolué et continuera d'évoluer à mesure que de plus en plus de personnes se sentiront en sécurité pour exprimer ouvertement leur identité de genre et leur identité sexuelle. Cet acronyme représente les personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queer, en questionnement, intersexuées et asexuelles. Le «+» inclut toutes les autres identités, y compris les identités pansexuelles et non binaires.



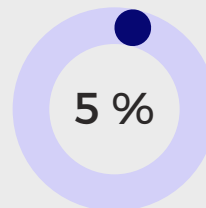
Source : Mike McArthur/CBC

VIOLENCE CONTRE LES FEMMES ET LES FILLES AUTOCHTONES

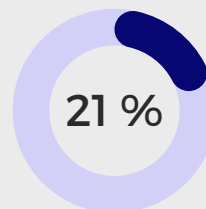
La violence fondée sur le genre a un impact disproportionné sur les femmes et les filles autochtones au Canada. De 2009 à 2021, le taux d'homicides contre les femmes et les filles des Premières Nations, métisses et inuites était six fois plus élevé que celui enregistré chez leurs homologues non autochtones ([Statistique Canada, 2023](#)). Les femmes autochtones sont également plus susceptibles d'être victimes d'agressions sexuelles: plus de quatre femmes autochtones sur dix (43%) ont été agressées sexuellement depuis l'âge de 15 ans, contre 33% de l'ensemble des femmes au Canada ([Statistique Canada, 2020](#)).

« LES FEMMES, LES FILLES ET LES PERSONNES 2ELGBTQQIA AUTOCHTONES VIVENT AVEC UNE MENACE PRESQUE CONSTANTE POUR LEUR SÉCURITÉ PHYSIQUE, ÉMOTIONNELLE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE. »

-[Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées](#)



Alors que les femmes autochtones représentent environ 5 % de l'ensemble des femmes au Canada,



les femmes autochtones constituent 21 % des femmes tuées par un partenaire intime entre 2014 et 2019 ([Gouvernement du Canada, 2024](#)).



VIOLENCE CONTRE LES FEMMES ET LES FILLES AUTOCHTONES

Cette violence est une crise systémique et nationale qui trouve son origine dans les lois et pratiques coloniales. Le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées décrit quatre voies qui entretiennent la violence coloniale:

- les traumatismes historiques, multigénérationnels et inter-générationnels;
- la marginalisation sociale et économique;
- le maintien du statu quo et le manque de volonté institutionnelle;
- l'ignorance du libre arbitre et de l'expertise des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA autochtones (Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, 2019)



Source : Spencer Colby/The Canadian Press

Comme l'a déclaré Mme Josie Nepinak, témoin experte de l'Enquête nationale et directrice générale de la Awo Taan Healing Lodge Society à Calgary,

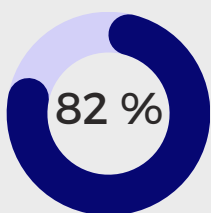
«La violence à l'égard des femmes autochtones est le résultat de la colonisation, de toute l'expérience de la colonisation et de la dépossession de nos voies sacrées, de la dépossession de nos grands-mères et de la dépossession de nos aînées. Elle se manifeste par des politiques d'oppression, notamment la Loi sur les Indiens, pour les femmes des Premières Nations, et par les pensionnats qui tuent l'Indien dans l'enfant et tuent l'esprit de l'enfant. Cela se manifeste par les abus que nous avons subis, qu'il s'agisse d'être placés dans une pièce sombre ou de se faire dire que nous sommes des sauvages ou que nous ne pouvons pas parler notre langue » (Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, 2019).



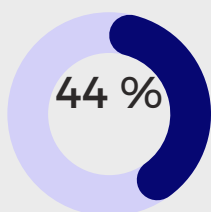
VIOLENCE CONTRE LES FEMMES EN POLITIQUE

La violence contre les femmes en politique (VCF-P) est une forme de violence fondée sur le genre qui demeure un problème grave au Canada et dans le monde entier. Alors que les politiciens de toutes origines et identités font de plus en plus face à des agressions – en particulier sur les médias sociaux – les femmes, les peuples autochtones, les membres des communautés 2ELGBTQQIA+ et les personnes racialisées sont plus fréquemment victimes d'attaques axées sur l'identité. Ces attaques sont souvent illustrées par des insultes liées à la sexualité, au genre et à la race, et se concentrent sur l'apparence physique. Cette violence peut avoir des conséquences néfastes sur la santé et le bien-être des femmes en politique (Raney et al., 2019).

UNE ÉTUDE MONDIALE RÉALISÉE EN 2016 A RÉVÉLÉ QUE :



82% des femmes parlementaires ont été victimes de violence psychologique.



44% d'entre elles ont reçu des menaces de mort, de viol, de coups ou d'enlèvement

« SI VOUS ÊTES UNE FEMME [...] ET QUE VOUS ÊTES VICTIME DE NÉGATIVITÉ SUR LES MÉDIAS SOCIAUX, CETTE NÉGATIVITÉ CIBLE LARGEMENT VOTRE IDENTITÉ SOCIALE, D'UNE MANIÈRE QUI N'EST PAS LE CAS POUR LES HOMMES BLANCS [...] IL NE S'AGIT PAS SEULEMENT D'UNE NÉGATIVITÉ GÉNÉRALE SUR LE FAIT DE NE PAS AIMER LEUR POSITION POLITIQUE, IL S'AGIT DE NE PAS LES AIMER PARCE QU'ELLES SONT DES FEMMES OU PARCE QU'ELLES SONT DES FEMMES RACIALISÉES. »

-Erin Tolley, Chaire de recherche du Canada sur le genre, la race et les politiques inclusives

VIOLENCE CONTRE LES FEMMES EN POLITIQUE

La VCF-P a également des conséquences plus larges : «Alors que la violence en politique est généralement dirigée contre une personne en particulier, ses conséquences vont au-delà de ces cibles, servant à effrayer et à dissuader d'autres femmes politiquement actives de s'engager en politique. Cela indique également à la société dans son ensemble que les femmes n'ont généralement pas leur place dans la vie publique» (Raney et coll., 2019). En signalant que les femmes ne sont pas les bienvenues en politique, la VCF-P est l'une des principales raisons pour lesquelles les femmes, surtout les femmes racialisées et autochtones, sont toujours sous-représentées à tous les niveaux de gouvernement.

« TOUTE FEMME QUI A DES ASPIRATIONS POLITIQUES ET QUI PASSE 10 MINUTES SUR TWITTER À SUIVRE SES MENTORES PEUT TOUT SIMPLEMENT AVOIR PEUR DE SE PRÉSENTER. LES FEMMES VOIENT COMMENT LES FEMMES SONT TRAITÉES ET ELLES COMPRENNENT LE MESSAGE. LEUR RÉPONSE EST: ' MERCI, JE VAIS PASSER MON TOUR. ' »

-Karen Sorensen, sénatrice et ancienne maire de Banff

En juin 2024, l'Association canadienne des parlementaires féministes a lancé « une initiative parlementaire visant à améliorer notre lieu de travail en matière de harcèlement et la civilité. » Elle a créé un engagement et demandé aux députés de le signer, de s'engager à dénoncer le harcèlement et les abus lorsqu'ils en sont témoins ou qu'ils en font l'expérience et de soutenir les femmes en politique.

La FCFDU encourage également ses clubs, ses membres et ses alliés à

écrire à vos représentants locaux 

pour les exhorter à s'opposer à la violence et au harcèlement des femmes en politique et à promouvoir et pratiquer une plus grande civilité.

VIOLENCE ARMÉE

La violence armée n'est pas seulement un problème de sécurité publique, mais elle est aussi un problème de violence sexiste. La présence d'armes à feu est liée à une probabilité plus de dix fois supérieure qu'un homme tue sa partenaire, plutôt que de commettre de la violence n'entraînant pas la mort (Rapport final de la Commission des pertes massives, 2023). Dans les régions rurales du Canada, où le risque de violence fondée sur genre et de violence entre partenaires intimes est particulièrement élevé, les armes à feu sont la méthode la plus couramment utilisée pour tuer un partenaire intime ou un enfant (Canadian Domestic Homicide Prevention Initiative, 2021).

En outre, il existe un lien établi entre la violence fondée sur genre et les fusillades de masse. Une étude américaine a révélé que plus de deux tiers des fusillades de masse sont des incidents de violence domestique ou sont perpétrées par des personnes ayant des antécédents de violence domestique (Geller, Booty, et Crifasi, 2021). C'est ce qui s'est passé dans de nombreuses fusillades de masse au Canada, souvent avec des signaux d'alarme qui n'ont pas été pris suffisamment au sérieux avant les tueries, comme lors de la tuerie de Portapique, de la fusillade de la famille Desmond et de la fusillade de Sault Ste. Marie.

Les armes à feu sont également utilisées comme outils d'intimidation, de contrôle et de coercition. Les armes à feu peuvent augmenter le danger et la difficulté pour les femmes de quitter une situation de violence, les obligeant ainsi à rester dans des situations où leur sécurité et leur bien-être et/ou ceux de leurs enfants sont menacés.

« BON NOMBRE DE FACTEURS PEUVENT TRANSFORMER UNE SITUATION DE VIOLENCE EN UNE SITUATION MORTELLE, MAIS LE PLUS GRAND FACTEUR DE RISQUE QUE LA VIOLENCE DOMESTIQUE DEVIENNE MORTELLE N'EST PAS UN PASSÉ DE VIOLENCE, NI MÊME DES MENACES DE MORT ANTÉRIEURES. IL S'AGIT DE LA POSSESSION D'ARMES À FEU. »

-Fondation canadienne des femmes

VIOLENCE ARMÉE

DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS DU CONTRÔLE DES ARMES À FEU AU CANADA :

À la suite de la tuerie de Portapique, le gouvernement fédéral a interdit l'utilisation, la vente ou l'importation de plus de 1 500 modèles d'armes à feu d'assaut en mai 2020. Nous sommes dans une période « d'amnistie » au cours de laquelle les propriétaires actuels d'armes à feu interdites peuvent continuer à posséder ces armes jusqu'au 30 octobre 2025.

Dans le cadre de l'interdiction des armes d'assaut, le gouvernement prévoit de mettre en œuvre un programme de rachat. Cependant, le développement du programme a été lent et a connu des problèmes, notamment une forte opposition de la part des groupes de l'industrie des armes à feu. Les militants du contrôle des armes à feu craignent que le programme de rachat ne soit pas mis en place avant les prochaines élections.

En outre, en octobre 2022, un « gel » national de la vente, de l'achat ou du transfert d'armes de poing est entré en vigueur.

Le projet de loi C-21 a reçu la sanction royale en décembre 2023. La loi :

- Codifie le gel national des armes de poing dans la loi
- Augmente les peines pour la contrebande et le trafic d'armes à feu
- Introduit les lois « drapeaux rouges » qui permettent à n'importe qui de demander à un tribunal une ordonnance d'interdiction d'urgence pour retirer les armes à feu, pour une durée maximale de 30 jours, d'une personne qui représente un danger pour elle-même ou pour autrui.

Le projet de loi C-21 contenait plusieurs mesures importantes relatives à la violence entre partenaires intimes qui n'ont pas encore été mises en œuvre par le biais de nouvelles réglementations et qui ne sont donc pas en vigueur. Ces dispositions sont les suivantes :

- Un particulier qui est visé par une ordonnance de protection ou qui a été déclaré coupable d'une infraction commise avec usage de violence n'est plus éligible pour posséder un permis de possession d'armes à feu
- La révocation automatique du permis d'armes à feu d'un particulier qui est visé par une ordonnance de protection
- Le contrôleur des armes doit révoquer le permis s'il a des motifs raisonnables de soupçonner qu'un détenteur de permis a participé à un acte de violence familiale ou avoir traqué quelqu'un.

En juin 2024, l'Association nationale Femmes et Droit et PolySeSouvient ont publié un document, endossé par la FCFDU, demandant au gouvernement d'introduire les règlements et les protocoles d'application pour assurer l'efficacité du projet de loi C-21.



16 Façons d'agir

1

Écrivez au maire de votre ville pour leur demander d'éclairer l'hôtel de ville en orange ou en violet pendant les 16 Jours d'activisme afin de sensibiliser le public à la violence fondée sur genre. Téléchargez un modèle de lettre pour les clubs de la FCFDU [ici](#).

2

Faites un don ou du bénévolat dans un refuge pour femmes, un centre d'aide aux victimes d'agressions sexuelles ou un centre d'aide aux femmes autochtones de votre communauté.

3

Lisez les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées [ici](#) et réfléchissez à la manière dont vous pouvez y répondre.

4

Portez du violet orange le 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, pour sensibiliser l'opinion publique.

5

Dénoncez la violence misogyne lorsque vous en êtes témoin : dénoncez le blâme des victimes et combattez l'idée qu'il incombe aux femmes et aux jeunes filles d'éviter les situations qui pourraient être considérées comme « dangereuses ».

6

Portez un ruban blanc et participez à une vigile, ou planifiez-en une, le 6 décembre, Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

7

Écrivez une lettre à vos représentants pour leur demander de s'opposer à la violence contre les femmes, au harcèlement et à la toxicité en politique. Téléchargez un modèle de lettre [ici](#).

8

Rédigez un éditorial ou une lettre au rédacteur en chef de votre média local afin de sensibiliser le public à la violence fondée sur le genre.

16 Façons d'agir

9

Appuyez les victimes de violence fondée sur le genre. Dites-leur: « Je te crois » et « Ce n'est pas ta faute ». Pour en savoir plus sur l'identification des signes d'une relation abusive et sur la manière dont vous pouvez apporter votre aide, [cliquez ici](#). Découvrez le « [signal d'aide](#) » que les survivantes peuvent utiliser pour indiquer subtilement qu'elles ont besoin d'aide.

13

Encouragez les femmes à s'engager en politique et soutenez leurs candidatures. Dénoncer les commentaires misogynes, racistes et homophobes à l'égard des femmes en politique et s'engager à faire preuve de civilité dans les relations avec les politiciens et les candidats.

10

Discutez avec vos partenaires communautaires autochtones de la possibilité d'accrocher des robes rouges dans votre région afin de sensibiliser l'opinion à la question des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées, dans le cadre du [projet REDress](#).

14

Organisez des conversations informelles avec vos amis ou les membres du club de la FCFDU pour discuter de la violence fondée sur le genre, de la façon dont elle affecte votre communauté locale et de ce que vous pouvez faire pour soutenir les survivantes et mettre fin à la violence.

11

Accrochez des affiches de sensibilisation à la violence fondée sur le genre et aux services d'aide dans votre communauté. Vous pouvez télécharger les affiches [ici](#).

15

Accueillez des conférenciers ou organisez des tables rondes, des forums publics ou des projections de films sur des sujets liés à la violence fondée sur le genre.

12

Rencontrez votre député pour lui exprimer vos préoccupations concernant la violence armée au Canada et affirmer votre soutien à des mesures strictes de contrôle des armes à feu.

16

Partagez les messages de la FCFDU et d'autres organisations sur les médias sociaux dans le cadre des 16 Jours d'activisme, ou publiez les vôtres.

RESSOURCES POUR PLUS D'ÉDUCATION

LIVRES

- En finir avec les violences sexistes et sexuelles par Caroline De Haas
- Ce jour-là. Parce qu'elles étaient des femmes par Josée Boileau
- Un parcours bispirituel : récit d'une aînée ojibwé-crie lesbienne » par Ma-Nee Chacaby, en collaboration avec Mary Louisa Plummer
- Cyberharcèlement. Bien plus qu'un mal virtuel par Anaïs Condomines et Emmanuelle Friedmann
- Nos pères, nos frères, nos amis par Mathieu Palain
- Moi aussi par Sophie Rondeau
- Du consentement par Geneviève Fraise
- Colibri par Natalia Hero
- Les trois carrés de chocolat par Mélodie Vachon Boucher
- La Déferlante Moi aussi : quand la honte change de camp par Brigitte Paquette

FILMS/VIDÉOS

- The Body Remembers When the World Broke Open par Elle-Máijá Tailfeathers et Kathleen Hepburn
- Les_SEXPERTS_ - Violences sexuelles, violences de genre - Série de podcasts par Chaire UNESCO Santé Sexuelle & Droits Humains
- 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre par Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick

RAPPORTS

- Balises gouvernementales : Formations sur la violence sexuelle et la violence conjugale et familiale par le Secrétariat à la condition féminine, Gouvernement du Québec
- Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées
- Élisez-la : feuille de route pour accroître la représentation des femmes sur la scène politique canadienne, Rapport du Comité permanent de la condition féminine
- Rapport québécois sur la violence et la santé par l'Institut national de santé publique du Québec

RESSOURCES POUR LES SITUATIONS DE CRISE

CANADA

- Assaulted Women's Helpline : Téléphone : 1-866-863-0511, Texte #SAFE (#7233)
- Hebergement femmes (trouvez un refuge)
- Hope for Wellness (pour les femmes autochtones) : Téléphone : 1-855-242-3310
- iHEAL app

ALBERTA

- Family Violence Info Line : Téléphone : 310-1818
- Alberta's One Line for Sexual Violence : Téléphone/Texte : 1-866-403-8000

COLOMBIE-BRITANNIQUE

- Victim Link BC : Téléphone : 1-800-563-0808

MANITOBA

- Domestic Violence Crisis Line, Family Violence Prevention Program : Téléphone : 1-877-977-0007

NOUVEAU-BRUNSWICK

- CHIMO Helpline : Téléphone : 1-800-667-5005

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

- End Sexual Violence Centre : Téléphone : 1-800-726-2743

NOUVELLE-ÉCOSSE

- Transition House Association of Nova Scotia
- Neighbour Friends and Family Line (Gouvernement provincial) : Téléphone : 1-855-225-0220

ONTARIO

- Femaide (Survivantes francophones) : Téléphone/Texte : 1-877-336-2433
- Ontario Victim Support Line : Téléphone : 1-888-579-2888
- Ontario Coalition of Rape Crisis Centres

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

- PEI Family Violence Prevention Services Inc. : Téléphone : 1-800-240-9894

QUÉBEC

- SOS violence conjugale : Téléphone : 1-800-363-9010, Texte : 438-601-1211, Chat en ligne : <https://www.resourceconnect.com/sosvc/chat>
- Sexual Violence Helpline : Téléphone : 1-888-933-9007

SASKATCHEWAN

- Provincial Association of Transition Houses and Services of Saskatchewan
- Téléphone/Texte : 211

Consultez d'autres services [ici](#).




cfuw fcfdu

Realizing potential. For all women.
Le pouvoir par le savoir.

815 St. Laurent Blvd, Suite 230
Ottawa, Ontario
K1K 3A7

**La ville d'Ottawa est située sur le territoire non cédé et
traditionnel de la Nation Anishinabe Algonquine.**

613-234-8252 

www.cfuw.org 

advocacy@cfuw-fcfdu.ca 

[@cfuwfcfdu](https://www.instagram.com/cfuwfcfdu) 

[@cfuw.fcfdu](https://www.facebook.com/cfuwfcfdu) 